

LA REVUE DES CHANTIERS COOPÉRATIFS

SCOP BTP

N° 17 - MAI 2026

LE MAG

Décryptage juridique

La facturation électronique

va progressivement se mettre en place à partir du 1^{er} septembre prochain.

P. 06

Au cœur des projets

Réhabilitation d'un prieuré

DU XVI^e SIÈCLE PAR UNISCOPE

P. 14

lescop

FÉDÉRATION SCOP BTP



03

Regards & Perspectives

Érik Dangremont, président de la Fédération SCOP BTP

04

Grand Entretien

Une vie au service des bâtisseurs

06

Décryptage Juridique

La facturation électronique va progressivement se mettre en place à partir du 1^{er} septembre prochain

07

Parlons Chiffres !

Risque heurt entre engin-piéton

08

SCOP & Territoires

10

Croissance & Transmission

Faire en sorte que le capital humain et les valeurs de l'entreprise ne soient pas dispersés

11

Actus partenaires

14

Au cœur des Projets

Réhabilitation d'un prieuré du XVI^e siècle par UNISCOPE



J'aborde cette mission, avec fierté, humilité et une profonde conscience de l'héritage que nous portons collectivement.

Érik Dangremont

Président de la Fédération SCOP BTP

Depuis octobre 2025, vous m'avez confié la responsabilité de présider la Fédération SCOP BTP. J'aborde cette mission avec fierté, humilité et une profonde conscience de l'héritage que nous portons collectivement.

notre action sur les transitions écologiques et numériques, non comme des contraintes, des occasions de nous différencier.

Notre ligne est claire : être utiles, être efficaces, être exigeants.

À 80 ans, notre Fédération ne se contente pas d'accompagner. Elle revendique un rôle moteur.

Moteur pour défendre un modèle d'entreprise qui a fait ses preuves. Moteur pour fédérer les énergies et renforcer les coopérations. Moteur pour peser dans les débats et faire reconnaître la place des SCOP dans l'avenir du BTP. Nous avons un atout majeur : notre capacité à agir collectivement. C'est cette force que nous devons pleinement mobiliser aujourd'hui. Plus que jamais, nous devons affirmer notre singularité, porter pleinement notre ambition et démontrer que notre modèle n'est pas seulement durable, mais essentiel.

Les 80 ans de la Fédération SCOP BTP sont l'occasion de mettre en lumière notre histoire, mais aussi celles et ceux qui la font vivre aujourd'hui : dirigeants, salariés-associés, équipes salariées, partenaires. C'est ensemble que nous écrirons la suite.

Vive les SCOP du BTP, vive la Fédération.

En 2026, notre Fédération célèbre 80 ans d'engagement au service des SCOP du BTP. 80 ans d'une conviction forte : notre modèle coopératif n'est pas une réponse marginale : c'est une réponse moderne, robuste et performante aux défis de notre économie.

Dans un secteur soumis à des tensions croissantes – pression économique, exigences environnementales, mutation des compétences – nos entreprises coopératives démontrent chaque jour leur capacité à conjuguer performance, résilience et responsabilité.

Certes, ces transformations nous obligent à nous adapter, mais nous devons les anticiper, les accompagner et, surtout, les conduire. C'est pourquoi votre Fédération fait évoluer ses services.

Nous renforçons notre accompagnement stratégique pour permettre à chaque SCOP de se développer et de se transformer avec ambition. Nous déployons des outils concrets pour améliorer la performance économique et sécuriser les trajectoires. Nous affirmons notre exigence en matière de gouvernance coopérative, véritable levier de solidité et d'engagement. Et nous accélérons



SCOP BTP Le Mag est un magazine semestriel édité par la Fédération SCOP BTP | 64 bis rue de Monceau | 75008 PARIS | www.scopbtp.org / Tél. : 01 55 65 12 20 | Directeur de la publication Thomas GALLIER |

Directrice de la communication Coline OHAYON | Création, réalisation et impression CIM/YA | Crédits photos ©Droits réservés, ©iStock, ©Freepik, ©OPPBTP, ©CCCA-BTP, ©CG-SCOP, Stéphanie Bardes, ©FNTP, ©Coop&bât, ©SCETEC.

Restons connectés

Suivez SCOP BTP sur les réseaux



Retrouvez SCOP BTP Le Mag sur scopbtp.org



Une initiative à relayer ? Contactez-nous : info@scopbtp.org

Une vie au service des bâtisseurs

Entrepreneur, fils et arrière-petit-fils d'entrepreneur au sein d'une PME familiale spécialisée dans la construction, président de la Fédération française du bâtiment jusqu'en 2020, et président de la SMABTP depuis, Jacques Chanut est un homme investi, au service de la grande famille du bâtiment. Il nous livre sa vision du secteur et son attachement au mouvement coopératif.

En tant qu'assureur mutualiste du BTP, quelles relations entretenez-vous avec la Fédération des SCOP du BTP ?

Jacques Chanut : Nous avons une relation institutionnelle depuis 2008, date à laquelle nous avons intégré la Fédération des SCOP BTP dans notre gouvernance. Elle est représentée aux conseils d'administration de SMABTP et SMAvie BTP, nos deux mutuelles pivots. Mais nous entretenons aussi un lien de proximité, humain et confraternel, parce que les SCOP sont des entreprises du BTP avant tout. Cette relation est aussi territoriale. La SMABTP se doit d'être proche de ses sociétaires, alors nous avons déployé dans chacun des 9 comités consultatifs régionaux des représentants des SCOP BTP.

La mutualité, par principe, consiste à mettre en commun nos moyens et nos compétences pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier. Avec les SCOP comme avec tous nos autres sociétaires, nous avons une approche dossier par dossier, que ce soit pour l'analyse du risque, l'accompagnement de l'entreprise, des dirigeants ou lors d'une transmission. Nous sommes toujours à l'écoute, y compris dans le cas de montages spécifiques. Comme pour la CAE Cabestan (coopérative d'entrepreneurs du bâtiment rassemblant 270 professionnels et plus de 60 métiers), pour laquelle nous avons trouvé une assurance pouvant convenir à tous.

Qu'est-ce qui, selon vous, fait la force et la spécificité du modèle coopératif ?

J.C. : J'y vois surtout une offre de transmission qui n'existe pas ailleurs, et qui peut sauver des emplois. La compétence n'est pas héréditaire, tout le monde n'a pas la capacité ou la volonté de reprendre une entreprise. Le modèle SCOP permet de répondre à ces situations de manière remarquable. Dans la situation actuelle, ce statut est une vraie réponse, permettant d'accompagner les entreprises et de trouver des financements différents. Il y a aussi une demande plus forte de la part de nos jeunes, avec une implication différente. Le statut SCOP est une excellente hypothèse qu'il nous faut expliquer et développer, en étant clair sur les avantages et les inconvénients. Devenir associé dans une SCOP, c'est un état d'esprit, une raison d'être, et ça permet d'assurer la transmission.



Avec les SCOP du BTP, nous faisons partie de la même famille.

Jacques Chanut

Président de la SMABTP

Comment la SMABTP accompagne-t-elle ses sociétaires dans leur activité ?

J.C. : Nous faisons tout pour proposer les meilleures garanties, et les plus complètes possibles pour éviter les « trous de garanties ». Parallèlement, notre conseil d'administration veille à ce qu'il y ait le moins de chocs tarifaires sur les primes d'assurance. C'est un choix politique et stratégique. La SMABTP a doublé son chiffre d'affaires en se diversifiant sur d'autres secteurs d'activité. Parce que notre volonté est de pouvoir toujours accompagner nos clients quand ça secoue.

Je suis le représentant des sociétaires, mon rôle est de m'assurer qu'il y a une vraie bienveillance sur tous les sujets, de la prise en charge aux délais de règlement. Nous ne sommes pas une société à but lucratif, et c'est ce qui nous différencie des mastodontes présents sur le marché. Mais nous nous devons de rester compétitifs, d'ailleurs nous sommes challengés tous les jours.

Vous êtes très engagés sur le front de la RSE, quelle est la vision de la SMABTP dans ce domaine ?

J.C. : Le réchauffement climatique a des conséquences sociétales, sociales et économiques pour nos métiers et dans les entreprises. La SMABTP doit être capable de trouver des solutions techniques très vite. Le vrai sujet est d'être à même de prévenir les risques le plus possible en amont. L'équilibre est fragile entre la prévention et l'accompagnement.

Avec nos statistiques de sinistres, nous avons des réponses factuelles qui nous permettent de dire les choses très clairement. Comme pour le photovoltaïque. Ce qui nous a permis de militer pour plus de formation, plus de pertinence dans les normes et les règles de mises en œuvre. Aujourd'hui nous sommes arrivés à construire une filière qui tient la route. C'est notre manière de voir la RSE, en partageant nos retours d'expérience et les bonnes pratiques.

En tant qu'ancien président de la Fédération française du bâtiment, mais aussi entrepreneur, quel regard portez-vous aujourd'hui sur le secteur du bâtiment ?

J.C. : La conjoncture est compliquée depuis le Covid, nous avons vécu les crises de 2008, 2020 et peut-être 2026, avec une importante crise énergétique qui se profile. Alors il faut que les entreprises du BTP s'adaptent, avec un maximum de souplesse, et essaient de résister face à l'accumulation des normes et des taxes. Beaucoup de chefs d'entreprise ont une vraie inquiétude par rapport à l'avenir, notamment à cause de l'augmentation des coûts des matériaux, et avec une mise en concurrence plus compliquée. Nos coûts de construction sont trop élevés, créant un vrai problème structurel.



Quels que soient les sujets : matériaux, normes ou encore retrait-gonflement des argiles, notre direction technique apporte son éclairage pour rendre tout cela assurable.

Fabienne Tiercelin

Directrice de la communication de la SMABTP

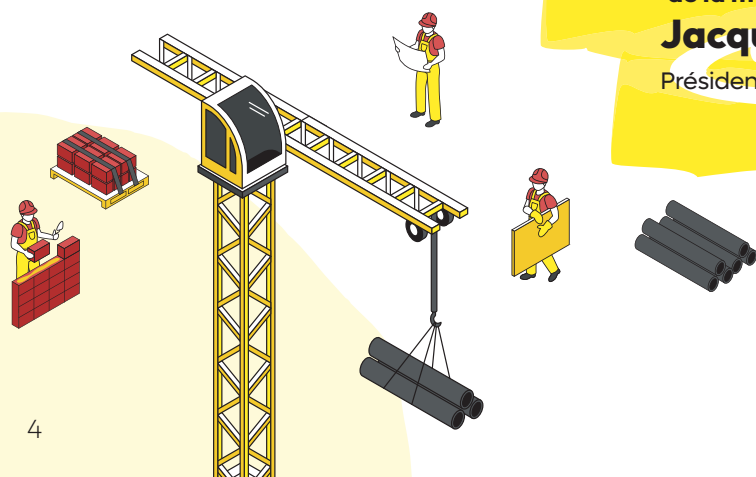


TROPHÉES

BÂTISSEUR RESPONSABLE

LE « TROPHÉE BÂTISSEUR RESPONSABLE »

Engagée dans la promotion de la transition climatique, à travers l'habitat bioclimatique, la construction bois ou encore la rénovation énergétique, la Fondation EXCELLENCE SMA s'est associée à l'événement « Trophée Bâtitisseur responsable » initié par la FFB. Celui-ci récompense les entreprises et les artisans qui ont développé des pratiques exemplaires en matière de RSE, tout en les valorisant, et en les partageant avec le plus grand nombre.



La facturation électronique va progressivement se mettre en place à partir du 1^{er} septembre prochain

Elle a notamment pour objectif de lutter plus efficacement contre la fraude à la TVA et d'améliorer la connaissance de l'activité des entreprises au quotidien afin d'affiner le pilotage des politiques publiques.

Rédigé par **Jérémy Vidalenc**
Juriste chargé des affaires juridiques et techniques Fédération SCOP BTP

1

Quel sera le calendrier de cette réforme ?

À compter du 1^{er} septembre 2026, toutes les entreprises devront être en mesure de recevoir des factures électroniques. Les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises auront également l'obligation d'émettre leurs factures au format électronique à cette date. Les petites et moyennes entreprises (PME) auront quant à elles jusqu'au 1^{er} septembre 2027 pour l'émission de ces documents.

Par ailleurs, la mise en place de la transmission à l'administration des données de transaction de l'entreprise (e-reporting) suivra le même calendrier.

2

Qu'est-ce qu'une facture électronique ?

Contrairement à ce que certains peuvent encore penser, la facture électronique au sens de cette réforme n'est pas un document papier qui est scanné puis envoyé ou reçu par courriel. Une facture électronique devra respecter l'un des trois formats acceptés par l'administration : Universal Business Language (UBL), Cross Industry Invoice (CII) ou Factur-X (format mixte composé d'un fichier de données structuré et d'un fichier image). Elle devra aussi comporter les mentions obligatoires habituelles d'une facture et être transmise et reçue par l'intermédiaire d'une plateforme agréée, partenaire de l'administration.

3

Comment procéder pour transmettre et recevoir mes factures ?

Pour procéder à l'envoi et à la réception de ses factures, chaque entreprise devra sélectionner une plateforme agréée par l'État. Il s'agit d'un opérateur privé qui a fait l'objet d'une procédure de validation

et d'immatriculation par l'administration, pour une durée de trois ans renouvelables. Seules ces plateformes sont habilitées à assurer toutes les fonctionnalités prévues par la réforme en matière de facturation électronique et de e-reporting. En février 2026, 108 plateformes étaient déjà immatriculées. Il convient de noter que la plateforme utilisée par votre entreprise peut être différente de celle choisie par votre fournisseur ou votre client.

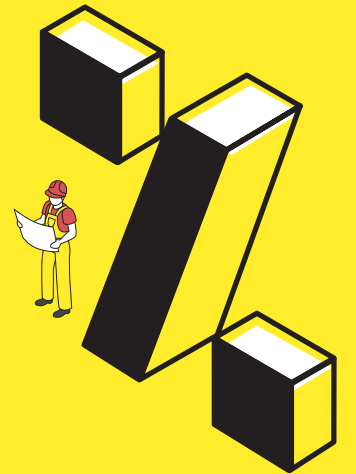
Par ailleurs, si vous utilisez un logiciel ERP au sein de votre coopérative, il sera judicieux de se rapprocher de votre prestataire afin de le questionner sur les passerelles existantes entre sa solution logicielle et les plateformes agréées pour la transmission des factures.

4

Quels seront les bénéfices pour mon entreprise ?

Cette réforme ne contribuera pas seulement à réduire la fraude fiscale, mais va également accélérer les échanges de factures entre opérateurs. Des gains de productivité devraient être obtenus grâce à un meilleur respect de la conformité des factures et donc un traitement plus rapide par les services comptables. Enfin, dans les pays ayant déjà adopté la facturation électronique, les délais de paiement ont été réduits permettant ainsi une amélioration de la trésorerie des entreprises.

Risque heurt entre engin-piéton



Un accident sur deux lié à un heurt engin-piéton est mortel.

Les collisions entre engins de chantier et piétons constituent un risque majeur, pouvant entraîner des accidents graves, voire mortels. Selon l'OPP BTP, chaque année, entre 10 et 20 accidents du travail de ce type sont recensés. Ces situations concernent majoritairement les travaux publics, qui concentrent 70 % des accidents alors qu'ils ne représentent que 20 % des effectifs du secteur, contre 30 % pour le bâtiment.

DES SALARIÉS DU BTP CÔTOIENT DES ENGINs CHAQUE JOUR

Face à ce risque, des leviers d'action concrets existent :

Ce guide présente 15 pratiques éprouvées sur le terrain, mises en œuvre avec succès dans les entreprises du BTP. Elles se répartissent en trois grandes catégories : les mesures organisationnelles, les solutions techniques, ainsi que les actions de sensibilisation et de formation des équipes. Ces pratiques peuvent être déployées individuellement ou combinées afin de renforcer efficacement la prévention sur les chantiers.



Téléchargez le guide complet de l'OPP BTP « Heurt engin-piéton – Quinze solutions pour des chantiers sûrs »

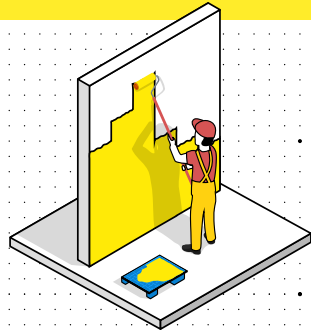
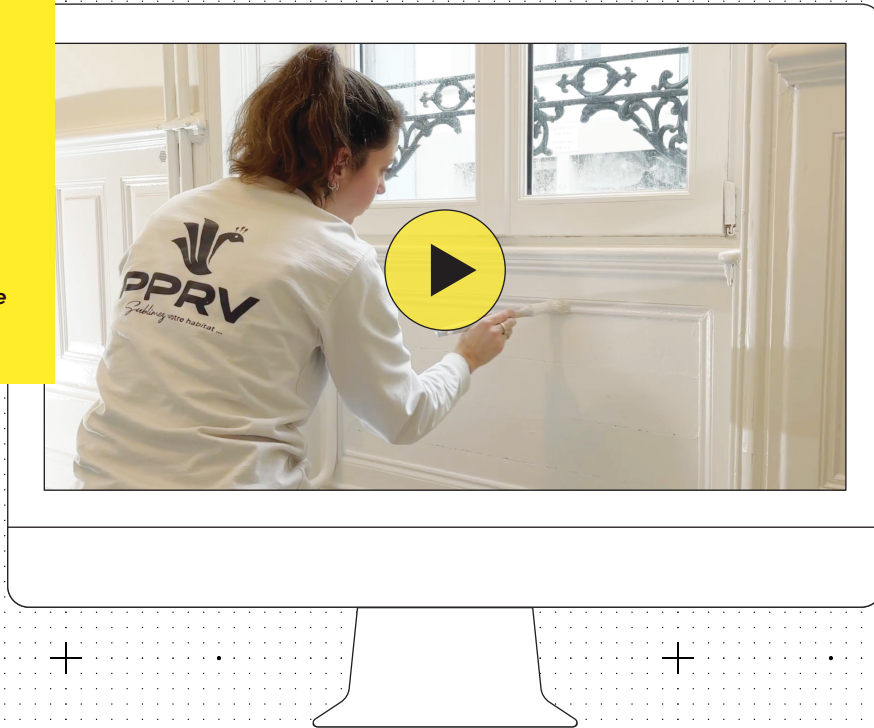
VIDÉO

SCOP PPRV

■ Découvrez la SCOP PPRV, spécialisée en peinture, conseils en décoration, revêtements muraux et de sols, entretien de toiture et ravalement. L'entreprise est située au Poiré-sur-Vie, dans le département de la Vendée, au cœur de la région Pays de la Loire dans l'Ouest.



Visionnez la vidéo explicative sur YouTube



ÉTUDE

Le modèle coopératif, levier d'attractivité pour le BTP

■ En 2025, la Fédération SCOP BTP, en partenariat avec le CCCA-BTP, a conduit une étude nationale visant à mieux comprendre l'expérience des apprentis au sein des coopératives du BTP. L'objectif : analyser les retours d'apprentis et de maîtres d'apprentissage afin d'identifier en quoi le modèle coopératif constitue un levier d'attractivité et de fidélisation pour les jeunes dans la filière. Les enseignements de cette étude sont réunis dans un livre blanc nourri de témoignages de terrain.

Dans un contexte de tension sur les recrutements, cette étude confirme que le modèle coopératif apporte des réponses concrètes aux attentes des nouvelles générations, en conciliant sens, engagement et perspectives professionnelles durables.



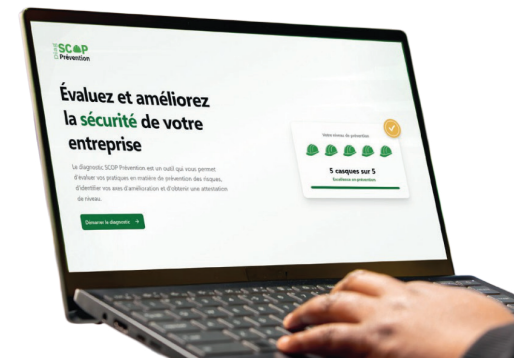
Téléchargez le Livre Blanc



NOUVEAUTÉ

Lancement du nouvel outil prévention de la Fédération SCOP BTP

■ La Fédération SCOP BTP déploie, en partenariat avec l'OPPBTP, le Diag SCOP Prévention : un outil d'autodiagnostic destiné aux coopératives du BTP. Il permet d'identifier les situations à risques, d'évaluer les actions de prévention déjà en place et de mesurer le niveau d'organisation en matière de santé et sécurité. À partir de ce diagnostic, les entreprises peuvent structurer un plan d'actions adapté, renforcer leur culture de prévention et sécuriser durablement leurs pratiques sur les chantiers.



Pour en savoir plus Démarrez le diagnostic de votre entreprise

ÉVÈNEMENT

BATIMAT 2026

■ La Fédération SCOP BTP participera au salon BATIMAT 2026, qui se tiendra du 28 septembre au 1^{er} octobre 2026 à Paris Expo Porte de Versailles. Rendez-vous incontournable des professionnels de la construction, cet événement majeur sera l'occasion de valoriser le modèle coopératif et de rencontrer les acteurs du secteur.



Label délivré après une évaluation indépendante des bonnes pratiques de responsabilité sociale engagée RSE

RSE

Renouvellement 2026 des labellisations RSE SCOP BTP

■ Réuni en ligne le 20 mars dernier, le premier comité de renouvellement du label RSE SCOP BTP de l'année 2026 a renouvelé pour une durée de trois ans les labels d'Alpha TP, TT Géomètres Experts et UTB, salvant leurs démarches RSE solides et inscrites dans une logique d'amélioration continue. Porté par la Fédération SCOP BTP, ce label sectoriel valorise l'engagement responsable et la performance globale des entreprises coopératives du BTP.

À cette occasion, plusieurs initiatives ont également été distinguées : Alpha TP pour son action en faveur de l'insertion des réfugiés, UTB pour la sensibilisation des apprentis aux enjeux environnementaux ainsi que pour ses actions en matière de santé, et TT Géomètres Experts pour sa gouvernance. Cette session a réuni de nombreux partenaires institutionnels du secteur, garants d'une évaluation exigeante et collective des candidatures.



Les bonnes pratiques identifiées sont à retrouver sur rse.scopbtp.org



Faire en sorte que le capital humain et les valeurs de l'entreprise ne soient pas dispersés.

Après 25 ans d'existence, pourquoi le choix du modèle SCOP et qu'est-ce que cela a changé ?

Cédric Schindler : L'un des deux associés fondateurs prenait sa retraite. Après avoir envisagé la possibilité de vendre à un tiers, il a finalement proposé le projet de création d'une SCOP, pour que l'entreprise reste imprégnée des valeurs des créateurs. La SCOP apporte une gouvernance différente, avec davantage d'échanges et une puissance de réflexion, même si cela peut parfois ralentir la capacité d'exécution. Après un an, l'organisation est jugée plutôt satisfaisante.

Recruter, préserver l'esprit d'équipe et transmettre les valeurs en SCOP, un atout ?

C.S. Nos métiers sont en tension, avec très, très peu de candidats pour les offres globales. Le fait d'être une SCOP peut avoir un aspect positif dans le processus de recrutement. Lors d'une journée d'intégration, le statut et le fonctionnement collectif sont expliqués aux nouveaux collaborateurs. Et puis l'information est largement partagée, notamment lors des réunions mensuelles, auxquelles sont systématiquement invités des salariés non associés. D'ailleurs, il n'y a pas de délai minimum si l'on veut devenir associé, ce qui permet à chacun de s'impliquer rapidement dans le projet.

Votre démarche RSE fait partie de la culture de l'entreprise. Comment se traduit-elle sur le terrain ?

C.S. Il est parfois difficile d'allier le respect du vivant avec notre métier et les conditions de sécurité qui sont prioritaires. Pourtant, cette attention est présente au

quotidien : utilisation d'huiles biodégradables pour les tronçonneuses, arrêt des travaux en présence de nids, conseil aux clients pour respecter les saisons de taille... Dans certains cas, sous les lignes électriques, il est nécessaire d'intervenir pour ne pas mettre le réseau en péril. Mais l'entreprise cherche toujours à limiter son impact. Cet engagement se traduit aussi par l'installation de nichoirs ou la participation à des projets de renaturation.

Sur quoi repose la croissance de l'entreprise et quelles sont vos perspectives ?

C.S. Notre croissance repose d'abord sur notre activité, les arbres poussent, ça ne s'arrête jamais. Mais aussi sur notre notoriété : 47 % des nouveaux clients viennent grâce à un prescripteur. Elle s'est construite au fil du temps, selon les occasions qui se sont présentées, en diversifiant les activités et en intégrant de nouvelles compétences qui ont permis d'ouvrir de nouveaux marchés, notamment auprès de grands donneurs d'ordres, comme ENEDIS et RTE, nous assurant une activité plus régulière. Aujourd'hui, nous travaillons sur les grands axes stratégiques. Notre priorité, à un ou deux ans, est de stabiliser l'organisation et de construire une réflexion globale.

Cédric Schindler
cogérant de la SCOP
Arbres & Techniques



FICHE D'IDENTITÉ

- **Activités :**
élagage, entretien de jardin, création et aménagements paysagers, travaux en milieu naturel, biomécanique de l'arbre
- **Clients :**
particuliers, entreprises, collectivités territoriales
- **Localisation :**
Gap (05)
- **Nombre de salariés :**
30
- **Chiffre d'affaires 2025 :**
1,9 M€
- **SCOP :**
depuis février 2025



CCCA-BTP

Le CCCA-BTP déploie une nouvelle édition de la campagne

« La Construction », portée par les professionnels du secteur, pour faire découvrir la diversité des métiers du BTP et promouvoir l'apprentissage comme voie d'excellence. Dans un contexte de transitions écologique, énergétique et numérique, cette initiative vise à susciter de nouvelles vocations chez les jeunes et à préparer les compétences de demain. Pour y parvenir, un dispositif national ambitieux est mis en œuvre, combinant plan média TV et digital, opérations grand public, ancrage territorial renforcé et outils destinés aux acteurs locaux, afin de valoriser un secteur dynamique, innovant et porteur d'avenir.

CG SCOP

Congrès 2026 de la CG SCOP à Toulouse

Le 38^e congrès des SCOP et SCIC, organisé à Toulouse les 26 et 27 mars 2026 derniers a constitué un temps fort de la vie du mouvement coopératif, réunissant plus de 1500 participants autour du thème d'une économie humaine, démocratique et durable. Alternant temps statutaires, conférences et ateliers participatifs, il a permis de dresser le bilan de la mandature, de définir les orientations à venir et d'échanger sur les mutations du travail dans un contexte de transitions multiples. Les discussions ont notamment porté sur les attentes des salariés, les évolutions du management, l'impact de l'intelligence artificielle et les enjeux environnementaux, tandis que les ateliers et le village coopératif ont favorisé le partage d'expériences et l'innovation collective. Le congrès s'est conclu par la présentation de la nouvelle gouvernance et du plan d'action, réaffirmant l'ambition des coopératives à répondre aux défis contemporains.



PRO BTP

IJSS : 45 M€ de charges évitées pour le BTP grâce à PRO BTP

Face à la baisse des indemnités journalières de Sécurité sociale (IJSS), entrée en vigueur le 1^{er} avril avec un abaissement du plafond de calcul, BTP Prévoyance a décidé d'agir en soutien à la profession. Son conseil d'administration a choisi, à l'unanimité, de compenser intégralement cette diminution d'indemnisation, garantissant ainsi aux salariés du BTP un niveau de couverture inchangé en cas d'arrêt de travail, que ce soit au titre de la mensualisation (sur les 90 premiers jours) ou des régimes de prévoyance au-delà.

Cette mesure représente un effort financier important, estimé à plus de 45 millions d'euros par an. Toutefois, grâce à sa solidité financière, l'institution a fait le choix de ne pas répercuter ce coût sur les entreprises et les salariés, en maintenant ses taux de cotisations inchangés. Une décision forte qui illustre l'engagement de Pro BTP en faveur de la solidarité, de la protection des professionnels et de la pérennité du secteur.



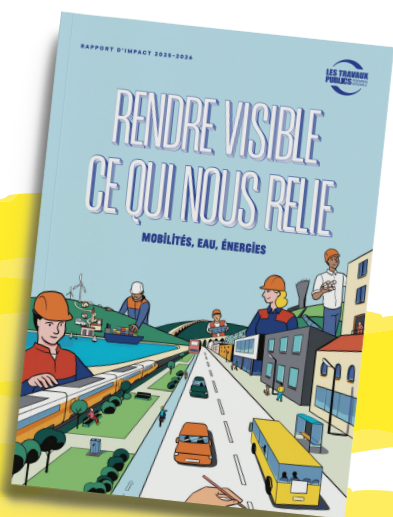
FNTP

Rapport d'impact 2025-2026

Le rapport d'impact 2025 de la FNTP met en lumière le rôle des travaux publics dans la construction de territoires durables et résilients. Face à des infrastructures jugées problématiques par 70 % des Français, il souligne l'urgence d'investir 10,8 Md€ par an pour répondre aux défis climatiques, technologiques et sociaux. Mobilités, eau, énergie et numérique, ainsi que des solutions concrètes comme les pistes cyclables, les réseaux de chaleur renouvelable ou les bornes électriques, illustrent cette transition. L'innovation, portée par le Lab accélérateur d'innovation et les 8 000 entreprises du secteur, et la collaboration entre élus, citoyens et entreprises, sont identifiées comme clés pour transformer les infrastructures en leviers de développement durable.



Consultez le **Rapport d'impact 2025-2026**



FFB

Améliorez la performance de votre entreprise avec le Lean Construction

La Fédération française du bâtiment accompagne les entreprises du secteur dans l'optimisation de leurs processus grâce au Lean Construction. Cette approche d'amélioration continue permet de mieux organiser les chantiers, de réduire les coûts et de gagner en efficacité, tout en renforçant durablement la compétitivité des entreprises.



Découvrez des retours d'expérience concrets d'entreprises engagées dans cette démarche sur leur chaîne YouTube



SMABTP

SMABTP ouvre ses propres implantations en outre-mer

Après quatre décennies de collaboration avec des courtiers et partenaires locaux, le groupe d'assurance SMABTP franchit une nouvelle étape en s'implantant directement en outre-mer. Le leader français de l'assurance construction ouvre des bureaux à la Réunion, en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, accompagnant également les professionnels de Mayotte depuis la Réunion. Ces implantations, qui mobilisent 25 collaborateurs locaux pour la souscription et la gestion des sinistres, visent à renforcer la proximité et la réactivité auprès des acteurs du secteur. Une direction régionale outre-mer, confiée à Mathieu Brenier, coordonnera ces nouvelles implantations, tandis que l'activité s'étendra prochainement à l'assurance automobile et à d'autres couvertures, témoignant de l'engagement durable de SMABTP auprès des territoires ultramarins.



OPPBTB

« Check Chantier » : l'application mobile de prévention sur les chantiers

Sur les chantiers, certaines erreurs du quotidien (vérifications non tracées, consignes transmises à l'oral, oublis) peuvent rapidement devenir des sources de risque. Avec Check Chantier, ces points de vigilance sont sécurisés simplement : les contrôles sont documentés et enregistrés, l'accueil des nouveaux collaborateurs est structuré et traçable, et la prévention s'intègre facilement aux pratiques, directement depuis un smartphone. Pensée pour les professionnels du BTP, l'application permet de fiabiliser les vérifications obligatoires et de renforcer, au quotidien, une culture sécurité concrète et opérationnelle.



Téléchargez l'application

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

Nouvelle étude sur les métiers de la fonction « études » dans le BTP

Dans un contexte marqué par des enjeux croissants de compétitivité, de performance et d'innovation, la fonction études s'affirme comme un levier stratégique pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics. Cette nouvelle étude met en lumière le poids de ces métiers, qui regroupent plus de 92 000 salariés, et souligne des besoins de recrutement importants, avec près de 3 500 postes à pourvoir chaque année. Elle analyse les évolutions de la fonction, les compétences attendues, les dynamiques d'internalisation ainsi que les adaptations nécessaires en matière de formation, et propose des recommandations concrètes pour accompagner ces transformations.



Découvrir l'étude

CONSTRUCTYS

Campagne 2026 de financement des CFA du BTP

Constructys ouvre sa campagne 2026 destinée au financement des investissements des CFA du bâtiment et des travaux publics. Objectif : accompagner la modernisation des équipements et des infrastructures pédagogiques pour former les futurs professionnels du secteur dans des conditions adaptées aux évolutions technologiques. Les centres éligibles peuvent déposer leur dossier jusqu'au 17 février 2026 via la nouvelle plateforme DIGIT Invest, désormais entièrement digitalisée. En 2025, plus de 16 millions d'euros ont été mobilisés pour soutenir 180 CFA sur l'ensemble du territoire, illustrant un engagement fort malgré des besoins toujours croissants.



En savoir plus



En bref

PRÉVENTION

Diminution significative des accidents du Travail de 4,5 % en un an, signe des efforts de prévention de la profession.

ÉCONOMIE

Certains matériaux connaissent des hausses parfois supérieures à 10 %, dont ceux dérivés du pétrole : membranes bitumineuses, produits en PVC, polyuréthane, isolants à base de polystyrène.

SOCIAL

Reconstruction de l'aide exceptionnelle à l'embauche d'apprentis pour les contrats d'apprentissage conclus entre le 8 mars 2026 et le 31 décembre 2026.

MUTUALISATION

Nous avons le plaisir de vous informer du nouveau partenariat avec la société **KRÖMM**, fournisseur spécialisé dans les équipements et matériels destinés à tous types de chantiers.



Retrouvez toutes les newsletters **SCOP BTP** depuis votre espace adhérent

Réhabilitation d'un prieuré du XVI^e siècle par UNISCOP

Implantée à Poitiers, et SCOP depuis 1983, UNISCOP est spécialisée en maçonnerie et taille de pierre, avec comme spécificité la réhabilitation de bâtiments anciens. Portée par 38 salariés dont 34 associés, elle réalise entre 3,6 et 3,9 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Héritière d'une tradition coopérative née au XIX^e siècle avec La Fraternelle, UNISCOP place la qualité et le collectif au cœur de son action. Illustrant son savoir-faire, la restauration du couvent des hommes à Lençloître est un chantier emblématique de réhabilitation patrimoniale, inauguré en novembre 2025.

Redonner vie à un patrimoine oublié

La réhabilitation de l'ancien couvent des hommes de Lençloître repose sur une ambition forte, celle de restituer l'authenticité d'un bâtiment profondément transformé au XX^e siècle. À l'origine, cet ancien prieuré du XVI^e siècle fait partie d'un ensemble conventuel historique, aux côtés de l'église et d'autres bâtiments remarquables. Mais les aménagements, réalisés dans les années 1950-60 pour en faire des habitations, avaient particulièrement altéré ses façades, remplaçant les petites ouvertures d'origine par des structures en béton.

Une première intervention en 2019 a permis de révéler les vestiges cachés sous les enduits : arches, voussures, linteaux en pierre et jambages sont réapparus, guidant le projet de restauration. Après un diagnostic précis mené par l'architecte du patrimoine Bertrand Joubert d'Arc&Sites, UNISCOP a été retenue en 2023 lors d'un appel d'offres, pour redonner au bâtiment son aspect initial, grâce à une réponse alliant maîtrise technique et compétitivité.

Le chantier a nécessité une méthodologie rigoureuse. Le défi principal était de déposer les encadrements en béton armé de chaque ouverture, tout en préservant la stabilité de l'édifice. Cette intervention délicate, sur une structure ancienne et fragile, a mobilisé tout le savoir-faire des équipes. Avec 40 m³ de pierres remplacées, et plusieurs mois de travail en atelier puis sur site, le projet illustre parfaitement la précision et l'exigence de la restauration patrimoniale.



AVANT



David-Alexis Decelle
PDG d'UNISCOP



Cette réhabilitation est une immense fierté pour l'équipe : notre chef de chantier, tailleur de pierre et appareilleur Mazheaz Andouard, nos tailleurs de pierre, Yohann Darras, Bernard Besseau, et nos maçons. Ils ont réalisé un travail remarquable, salué lors de l'inauguration par le maître d'ouvrage, Henri Colin, maire de Lençloître, mais aussi par la Fondation du patrimoine et les architectes des bâtiments de France. L'avant/après est spectaculaire. C'est une belle carte de visite pour UNISCOP.



APRÈS

CHIFFRES CLÉS

320 000 € HT
coût du projet
(maçonnerie,
taille de pierre)

3 400 H
de travail

40 m³
de moellons issus
de la récupération

40 m³
de pierres taillées

400 m²
d'enduit
traditionnel réalisés

Un chantier entre tradition et écoresponsabilité

Au-delà de la performance technique, ce chantier incarne une approche respectueuse de l'environnement et des ressources locales. Les pierres utilisées, du tuffeau jaune extrait à 10 km du site, dans les carrières de Marigny-Brizay, ont été taillées dans l'atelier d'UNISCOP avant leur mise en œuvre. Les enduits, réalisés avec du sable local et de la chaux naturelle de Saint-Astier, en Dordogne, s'inscrivent dans une logique de continuité avec les techniques anciennes.

Cette dimension écoresponsable se retrouve également dans la gestion des matériaux. Les pierres déposées ont été mises à la disposition de la commune pour refaire les chemins communaux, tandis que les bétons ont été

recyclés, concassés et réutilisés en matériaux de remblais sous-voirie. Ainsi, le chantier a généré très peu de déchets, démontrant qu'une restauration patrimoniale peut s'inscrire dans une démarche circulaire.

D'une durée de huit mois, la mission a mobilisé une équipe restreinte mais hautement qualifiée. Trois tailleurs de pierre ont réalisé l'essentiel des travaux, appuyés par trois autres maçons lors des travaux d'enduits traditionnels. Ainsi, cette organisation, fidèle à l'esprit coopératif d'UNISCOP, valorise l'expertise individuelle au service du collectif.

À travers ce projet, l'entreprise confirme son engagement : conjuguer préservation du patrimoine, excellence artisanale et responsabilité environnementale, au cœur de chaque chantier.



AVANT



APRÈS

SMA
BTP

VOTRE ASSUREUR PARTENAIRE



**Nous
connaissons
vos métiers,
nous les
assurons
depuis
toujours**

SMABTP, le savoir-faire
d'un expert au service
des professionnels
de la construction
et de l'immobilier.



Retrouvez tous nos produits
d'assurance sur smabtp.fr

Siège social • 8 rue Louis Armand • 75738 PARIS Cedex 15
Crédit photo : ©gettyimages • Janvier 2026